

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 25 juin 2018

DELIBERATION N° 2018-15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Budget rectificatif 2018 -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 25 juin à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 25
Quorum : 13
Membres présents : 17
Membres excusés : 08

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de :

MEMBRES TITULAIRES

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1^{er} Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2^{ème} Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- HERRBACH Catherine, Membre
- CABANEL Laurence
- EUVRARD Jean-Marie
- FRIQUET Franck
- GIRARDOT Vincent
- GRAVELLLE Bruno
- GROSPERRIN François
- MILLERET Denis
- NOGARA Nelly
- PRUNIER Daniel
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît

Exposé des motifs :

Le responsable financier de la CCI de la Haute-Saône a présenté le budget rectificatif 2018 et la Commission des Finances a rendu son avis sur ce même budget.

Les chiffres clés sont :

Total des produits	2 910 109€
Total des charges	2 995 089€
Résultat comptable	- 84 980€
Capacité d'Autofinancement	+ 6 062€
Total des emplois en capital	190 499€
Total des ressources en capital	0€
Résultat budgétaire	- 184 437€
Fonds de roulement net au 31 décembre	1 734 619€

Délibération :

L'Assemblée Générale approuve le Budget rectificatif 2018 tel que présenté ci-dessus.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	17
- Voix pour	:	17
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Pour copie certifiée conforme.

Fait à VESOUL, le 25 juin 2018



**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI de Haute-Saône**

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 25 juin 2018

DELIBERATION N° 2018-15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Budget rectificatif 2018 -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 25 juin à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 25
Quorum : 13
Membres présents : 17
Membres excusés : 08

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de :

MEMBRES TITULAIRES

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1^{er} Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2^{ème} Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- HERRBACH Catherine, Membre
- CABANEL Laurence
- EUVRARD Jean-Marie
- FRIQUET Franck
- GIRARDOT Vincent
- GRAVELLLE Bruno
- GROSPERRIN François
- MILLERET Denis
- NOGARA Nelly
- PRUNIER Daniel
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît

Exposé des motifs :

Le responsable financier de la CCI de la Haute-Saône a présenté le budget rectificatif 2018 et la Commission des Finances a rendu son avis sur ce même budget.

Les chiffres clés sont :

Total des produits	2 910 109€
Total des charges	2 995 089€
Résultat comptable	- 84 980€
Capacité d'Autofinancement	+ 6 062€
Total des emplois en capital	190 499€
Total des ressources en capital	0€
Résultat budgétaire	- 184 437€
Fonds de roulement net au 31 décembre	1 734 619€

Délibération :

L'Assemblée Générale approuve le Budget rectificatif 2018 tel que présenté ci-dessus.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	17
- Voix pour	:	17
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Pour copie certifiée conforme.

Fait à VESOUL, le 25 juin 2018



**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI de Haute-Saône**

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 25 juin 2018

DELIBERATION N° 2018-15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Budget rectificatif 2018 -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 25 juin à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 25
Quorum : 13
Membres présents : 17
Membres excusés : 08

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de :

MEMBRES TITULAIRES

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1^{er} Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2^{ème} Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- HERRBACH Catherine, Membre
- CABANEL Laurence
- EUVRARD Jean-Marie
- FRIQUET Franck
- GIRARDOT Vincent
- GRAVELLLE Bruno
- GROSPERRIN François
- MILLERET Denis
- NOGARA Nelly
- PRUNIER Daniel
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît

Exposé des motifs :

Le responsable financier de la CCI de la Haute-Saône a présenté le budget rectificatif 2018 et la Commission des Finances a rendu son avis sur ce même budget.

Les chiffres clés sont :

Total des produits	2 910 109€
Total des charges	2 995 089€
Résultat comptable	- 84 980€
Capacité d'Autofinancement	+ 6 062€
Total des emplois en capital	190 499€
Total des ressources en capital	0€
Résultat budgétaire	- 184 437€
Fonds de roulement net au 31 décembre	1 734 619€

Délibération :

L'Assemblée Générale approuve le Budget rectificatif 2018 tel que présenté ci-dessus.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	17
- Voix pour	:	17
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Pour copie certifiée conforme.

Fait à VESOUL, le 25 juin 2018



**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI de Haute-Saône**

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

Séance du 25 juin 2018

DELIBERATION N° 2018-15

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA HAUTE-SAONE**

- Budget rectificatif 2018 -

L'an deux mille dix-huit, le lundi 25 juin à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Saône s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE, en présence de Monsieur Ziad KHOURY, Préfet de la Haute-Saône.

Membres titulaires : 25
Quorum : 13
Membres présents : 17
Membres excusés : 08

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de :

MEMBRES TITULAIRES

- QUIVOGNE Jean-Luc, Président
- FERRARI Pascal, 1^{er} Vice-président
- CHAMBRE Fabrice, 2^{ème} Vice-président
- RIGOULOT Marie-Claude, Trésorière
- GUTEHRLE Thierry, Trésorier adjoint
- HERRBACH Catherine, Membre
- CABANEL Laurence
- EUVRARD Jean-Marie
- FRIQUET Franck
- GIRARDOT Vincent
- GRAVELLLE Bruno
- GROSPERRIN François
- MILLERET Denis
- NOGARA Nelly
- PRUNIER Daniel
- SAIRE Jean-François
- SASSARD Benoît

Exposé des motifs :

Le responsable financier de la CCI de la Haute-Saône a présenté le budget rectificatif 2018 et la Commission des Finances a rendu son avis sur ce même budget.

Les chiffres clés sont :

Total des produits	2 910 109€
Total des charges	2 995 089€
Résultat comptable	- 84 980€
Capacité d'Autofinancement	+ 6 062€
Total des emplois en capital	190 499€
Total des ressources en capital	0€
Résultat budgétaire	- 184 437€
Fonds de roulement net au 31 décembre	1 734 619€

Délibération :

L'Assemblée Générale approuve le Budget rectificatif 2018 tel que présenté ci-dessus.

Résultat du Vote :

- Nombre de votants	:	17
- Voix pour	:	17
- Voix contre	:	00
- Abstentions	:	00

Pour copie certifiée conforme.

Fait à VESOUL, le 25 juin 2018



**Jean-Luc QUIVOGNE,
Président CCI de Haute-Saône**